

# Bouffée d'Air

nov-déc 2011  
n°121



## Déchets, qu'attendons-nous pour les réduire ??

### Sommaire

#### Dossier déchets

p 2: La France se réveille?

p 3: Lille Métropole:  
nouvelle gestion des  
encombrants, pourquoi?

p 4: Pollutec 2011: une  
nouvelle approche de la  
gestion des déchets

#### ACTU EDA

p 7: Projection du film: Au  
pays du nucléaire

p 7: Collectif Eau Equitable

La gestion des déchets est un thème récurrent de notre engagement. Dès 1996 nous avons créé une exposition : Déchets, Halte aux gâchis !

Nous alertons sur la perte irréversible de matières premières que représentent nos modes de consommation, les risques pour l'environnement de l'incinération ou la mise en décharge. Nous militons pour la réduction des déchets à la source, la valorisation, la réparation et le réemploi. Nous avons toujours soutenu les initiatives des ressourceries, autant d'initiatives citoyennes possibles à l'échelle locale. Face au gigantisme des quantités de déchets qui asphyxient déjà les océans, l'air, l'eau, les anciennes carrières, mines, couches argileuses... que faire ?

Nous sommes en présence de paradoxes : d'une part des progrès technologiques en matière de gestion des déchets, valorisation comme élimination et parallèlement, de nouveaux déchets consécutifs aux innovations fort bien mises en valeur par les publicitaires qu'il s'agisse de téléphonie, d'ordinateurs, diffuseurs de musiques...

Ces nouvelles générations d'appareils présentés comme indispensables, incontournables et, surtout, à renouveler à court terme car rapidement obsolètes, génèrent de nouveaux déchets d'autant plus difficiles à traiter que les filières de valorisation n'ont pas été envisagées ! Les directives concernant les cycles de vie des produits sont loin d'être appliquées ! Nous assistons impuissants à des gâchis de matières premières rares et précieuses en quantités limitées sur la planète et donc bientôt en passe d'être épuisées...

La gestion des déchets industriels est un problème mondial, notamment ceux concernant les nouveaux matériaux nécessaires à la fabrication des produits innovants. Les conséquences de la présence de micro particules provenant de nanomatériaux dans les milieux sont largement inconnues tout comme le sont encore aujourd'hui les conséquences sur la santé des résidus chimiques : pesticides, médicaments, radioéléments...

Quant aux déchets nucléaires la situation devient particulièrement dramatique. Aucun pays n'a à ce jour mis en place une gestion satisfaisante de déchets hautement radioactifs à vie longue. En France, pays particulièrement concerné, après plus de quarante ans de production d'électricité nucléaire, de retraitement de déchets radioactifs, de recherches en laboratoires expérimentaux, aucune solution n'est encore trouvée même pour les déchets FAVL (faible activité vie longue) !

C'est dire que les nécessaires changements de comportements qui s'imposeront à chacun d'entre nous d'ici peu, donneront à nos déchets une importance encore beaucoup trop sous-estimée. Au delà des nièmes règlements, des directives mêmes les plus contraignantes, il nous faut surtout acquérir rapidement suffisamment de lucidité pour agir avec bon sens, tout simplement ! En sommes-nous capables collectivement ?



Anita Villers.

Environnement et Développement Alternatif

23 rue Gosselet 59000 Lille Tél: 03 20 52 02 12 Fax: 03 20 86 26 06

Membre de la MRES Site internet: [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)

imprimé sur papier recyclé

Co-financé par la DREAL  
Nord Pas de Calais

# Recyclage des déchets des mesures qui vont dans le bon sens !



## La France se réveille ?

Les déchets provenant de chantiers du BTP (Bâtiments et Travaux Publics) doivent passer par différentes étapes de diagnostic et être recyclés. Les matériaux valorisés deviennent des produits à part entière.

Peu de gens le savent mais la France connaît depuis quelques mois une vraie révolution dans le domaine du recyclage des déchets du bâtiment. Ordonnance, arrêté, décrets... le recycleur est désormais reconnu comme un fournisseur de matériaux. Désormais, le vide juridique est comblé pour cette profession !

L'Ordonnance du 17 décembre 2010, issue de la transposition de la Directive Européenne cadre déchets de décembre 2008 est une véritable révolution dans le domaine de la récupération du déchet, de son recyclage et de sa valorisation.

Le décret du 31 mai 2011 a prévu l'obligation pour les maîtres d'ouvrage de réaliser un diagnostic des déchets issus de travaux de démolition de bâtiments de plus de 1.000 m<sup>2</sup>. L'objectif est de réaliser un meilleur tri en vue de mieux les diriger vers les filières appropriées : recyclage, valorisation ou enfouissement : des diagnostics à effectuer systématiquement pour sécuriser la filière de recyclage et garantir les responsabilités respectives.

## Il reste cependant encore des efforts à faire !

D'après le rapport de la Cour des comptes (Septembre 2011) les déchets ménagers ne représentent que 8% de l'ensemble des déchets produits en France. Les français produisent 374kg de déchets par habitant et par an, un chiffre correspondant à la moyenne des chiffres de nos voisins européens. Cependant, seuls 34% des déchets ménagers sont recyclés et valorisés, le reste étant incinéré ou mis en décharge. C'est dire la marge de progrès qu'il est possible de réaliser ! L'Allemagne n'enfouit presque rien et recycle ou transforme en compost 66% de ses déchets, l'Autriche 70%, la Belgique et les Pays Bas 60%.

Enfin, le décret du 11 juillet 2011 impose la création de Plans de Prévention et de Gestion des Déchets issus de chantiers du BTP. Il implique notamment une innovation majeure à travers la création de nouveaux documents devant contenir les objectifs relatifs à la valorisation de la matière de ces déchets, les priorités pour atteindre ces objectifs et les capacités des installations à créer pour gérer ces déchets. L'exploitant devra entre autres effectuer une déclaration annuelle à l'administration sur la nature et la quantité des substances quittant les installations et tenir un registre chronologique de la nature du traitement et de l'expédition des substances.

Yprema, fabricant de produits issus de la « déconstruction » des bâtiments béton attendait cela depuis plus de vingt ans mais Claude Prigent, directeur général, trouve que les dispositions légales ne vont pas encore assez loin !

«Le passage du déchet au produit : nous sommes encore loin de l'avoir acquis. Nous sommes sur la bonne voie mais il faut encore des textes. Il doit y avoir un débat au niveau européen. Il faut dire clairement si on est d'accord, ou pas, avec cette idée de sortie de l'ère du déchet inutile : nous attendons des textes clairs»

info Bati-actu - octobre 2011

Selon les chiffres 2008, la France a produit : 254 millions de tonnes provenant du BTP - 90Mt des entreprises - 14Mt déchets des collectivités - 1,31Mt déchets non organiques provenant de l'agriculture et de la pêche et 0,2Mt déchets d'activités de soins.

Des réductions des quantités de déchets sont évidemment possibles dans ces divers domaines ! De même, des mises en cohérence s'avèrent nécessaires à propos des compétences et organisations territoriales. Qu'il s'agisse de la gestion des déchets de nettoyage de voirie de déchets des collectivités, d'activités artisanales modestes.... des vides juridiques existent encore et ralentissent les mesures de valorisation souhaitées unanimement !

# Recyclage des déchets des mesures qui vont dans le bon sens !

## *Un exemple de complexité évoquée dans le rapport*

*La ville de Paris collecte deux fois par semaine les déchets de la régie autonome des transports parisiens (RATP). Celle-ci incite ses usagers à trier leurs déchets et souhaiterait que la ville organise une collecte journalière spécifique pour les déchets recyclables, estimant qu'il ne s'agit pas de déchets d'entreprise. Cependant, la ville*

*n'est pas en mesure d'y procéder en raison des sujétions techniques particulières que cela impliquerait et qui excèdent largement celles afférentes à la collecte des déchets ménagers.*

*Dès lors que la RATP se trouve dans l'impossibilité de se doter de points de stockage pour ces déchets recyclables triés par les usagers, ils sont déversés quotidiennement dans les bennes à ordures résiduelles, ce qui réduit à néant les efforts de tri des voyageurs. !!!*

## **Lille Métropole : nouvelle gestion des encombrants, pourquoi ??**

90% de ces déchets encombrants sont **enfouis**, 10% sont destinés à la **valorisation énergétique** via l'incinération. Cela représente environ 60.000 tonnes de déchets encombrants collectés en porte à porte en 2010.

Ces constats avaient fait l'objet de remarques de notre part il y a quelques années déjà, lors d'une des réunions de la commission consultative. Il nous avait été dit que la mise en œuvre de la valorisation des encombrants serait effective dès que le territoire métropolitain serait maillé de déchèteries en nombre suffisant afin que la montée en puissance de la valorisation matière soit optimale. **9 déchèteries sont déjà à disposition des métropolitains**, à courte distance. D'autres déchèteries sont en projet: Seclin en 2013; Mons en 2013/2014; puis 1 dans le secteur de Villeneuve d'Ascq et 1 dans le secteur d'Haubourdin.

Les réglementations sont dorénavant plus strictes en matière de mise en décharge : les coûts de ce mode d'élimination augmentent régulièrement (transport/gestion des centres de stockage). Les innovations technologiques permettent de valoriser davantage de matières qui demain

s'avèreront rares et précieuses. Il est désormais évident que l'incinération ne doit plus représenter que le dernier recours, lorsque toutes les autres solutions ont été envisagées.

**Ces dépôts devenaient en outre dangereux** du fait de la désinvolture de certains adeptes de brocantes ou de reventes de matériaux éparpillant sans scrupules ce dont ils n'avaient pas besoin. Des actes générant l'encombrement des trottoirs voire de la voirie ce qui n'était pas sans poser pour les maires des communes concernées un problème de sécurité publique !

**Dès Janvier 2012**, Lille Métropole entame donc le dernier volet de la politique de gestion des déchets, celui de la valorisation des gisements « encombrants ».

Si cette décision a de suite suscité beaucoup de questions voire de critiques parfois véhémentes de la part de certains habitants des 33 communes concernées par la nouvelle gestion, de notre côté nous nous réjouissons d'une décision que nous attendions avec une certaine impatience !

La prochaine étape concernera la collecte des déchets encombrants dans les grands ensembles d'habitat collectif et la création de points d'apport volontaire pour les déchets verts.

# Recyclage des déchets des mesures qui vont dans le bon sens !

A nous maintenant de nous impliquer pour faire davantage prendre conscience des gâchis de matières que représentent ces gisements et de toute l'importance de la récupération, de la réparation pour permettre une seconde vie à certains matériaux. S'il nous fallait citer qu'un seul exemple c'est celui

de l'association **Le Relais** qui produit aujourd'hui de manière industrielle du feutre destiné à l'isolation de bâtiments et ce, à partir des quantités collectées chiffons, textiles et vêtements jugés impropres à la revente dans les magasins second choix.



documents LMCU –photos Vincent Lecygne Lille Métropole – déchèterie La Madeleine ouverte en Sept 2011

Se rendre dans la déchèterie proche de son domicile serait-ce de l'héroïsme ou tout simplement de la responsabilité citoyenne assumée ? Tout est fait pour nous faciliter la tâche ! Voici d'ailleurs les messages qui sont diffusés par LMCU et Esterra, l'opérateur en charge du transport.

**" Avant, les encombrants c'était un jour par mois et des trottoirs encombrés dans tout le quartier ! Aujourd'hui, tout est plus simple : vous prenez rendez-vous et nous venons chercher vos déchets volumineux. Plus de trottoirs remplis d'obstacles et davantage de possibilités de recyclage et de réemploi."**

Cela concerne tout ce qui est volumineux tel : mobilier, literie, déchets issus du bricolage familial, branchages en fagots, gros équipement électroménager ou électronique : machine à laver, téléviseur... encore que... lorsque l'on achète un nouveau matériel encombrant livré par le vendeur, ce dernier est tenu de reprendre l'ancien, ce qui limite déjà beaucoup les quantités à enlever chez

les particuliers. Il suffit de convenir par téléphone d'un rendez-vous, les nombreux dépliants distribués comportant bien sûr toutes les informations adéquates. Les coûts évités par les mises en décharge seront investis en création d'emplois pour les tris à effectuer.

La valorisation matière est l'un des objectifs majeurs poursuivis mais les trois autres ont aussi leur importance à savoir : la réduction de l'impact négatif sur la propreté de l'espace public, la maîtrise des coûts de collecte et de traitement et l'amélioration de la qualité du service offert. Ce dernier point semble encore mal admis par les futurs usagers car il nécessite un changement d'habitudes « acquises » et pratiquées depuis fort longtemps.

Savoir changer d'habitude parce que bien informé...

... c'est être acteur au sein de « son » territoire !

A.Villers

# Recyclage des déchets des mesures qui vont dans le bon sens !

## Un exemple à suivre...

Confronté à l'épineux problème du tri sélectif des déchets en habitat collectif, le bailleur social Lille Métropole Habitat (LMH) a mis en place une démarche originale sur le site de la Mouchonnière à Seclin. Dans cet ensemble de plus de 500 appartements, après obstruction des vides ordures et installation de poubelles de tri ménager dans des abris en béton léger au pied des immeubles, la société d'HLM a aussi procédé à l'installation d'un système de collecte des encombrants.

Sur demande des locataires, ceux-ci sont collectés, triés et stockés par le personnel de LMH dans des

locaux techniques (ex locaux poubelles dans l'immeuble), en attente de leur enlèvement gratuit par différents prestataires en vue de leur recyclage : bois, carton, métal, électroménager...

Le reste du tri ne part aux encombrants que beaucoup plus rarement qu'avant. En somme le bailleur a mis en place un système qui ressemble furieusement au fonctionnement d'une DECHETTERIE/RESSOURCERIE d'HYPER PROXIMITE !

André Populaire.

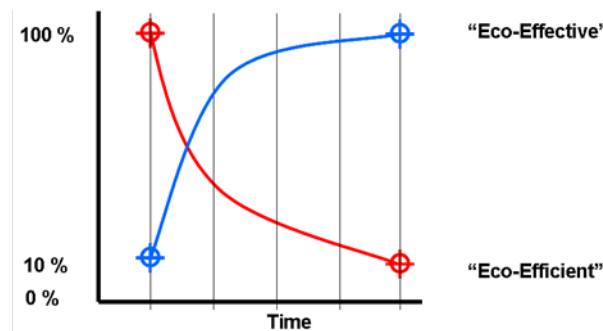
**Salon Pollutec-Paris 2011** - Estelle Deroch d'EDA y était et nous fait part d'une nouvelle approche en matière de gestion des déchets : **comment créer une civilisation sans déchets ??**

Pour y répondre, William McDonough et Michael Braungart, respectivement architecte & designer américain et professeur allemand d'ingénierie des processus ont rédigé ensemble le livre CRADLE TO CRADLE (C2C) - Manifestô Alternatives, 3ème édition de 2011 où ils proposent de créer et recycler à l'infini.

- **l'éco-efficacité** : produire plus avec moins de matière, de ressource

- **l'éco-bénéficine** : faire en sorte que ce que l'on produit soit bénéfique pour l'environnement au sens large (qualité des eaux, préservation et enrichissement de la biodiversité, adaptation au contexte local, bien-être...)

- **la progression** : comprendre que, pour l'instant, il n'est pas encore possible de faire du C2C à 100%, mais qu'il faut, progressivement, atteindre cet objectif.



Source: en bleu, le C2C, en rouge, notre système de production actuel, [http://www.braungart.com/vision\\_engl.htm](http://www.braungart.com/vision_engl.htm)

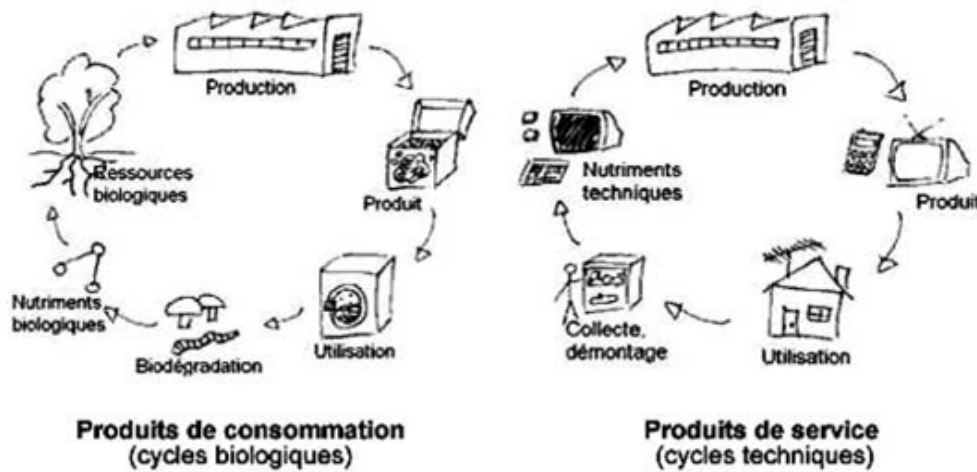
Concrètement, il s'agit de « *redéfinir la manière dont nous fabriquons les choses* ». En effet, les auteurs soulignent que notre comportement actuel, vis-à-vis de l'environnement, consiste à « *faire moins mal* ». Mais cela ne fait que ralentir les processus de destruction de la planète. Les maîtres-mots du C2C sont :

En fait, il s'agit de concevoir chaque production (objet, bâtiment... tout !) comme un nutriment :

- **biologique qui retourne à la BIOSPHERE**, à la terre, qui se décompose sans problème

- **technique qui retourne à la TECHNOSPHERE**, dans le système de production.

# Recyclage des déchets des mesures qui vont dans le bon sens



Source: schema "Integral vision", <http://buycott.eu>

Tout doit être conçu pour que la notion de déchet n'existe plus : tout doit être réduit, réutilisable, recyclable, sans perte de matière, et régulé. Il faut fonctionner comme un système vivant. D'où le nom de « Cradle to Cradle » : aller « de berceau à berceau », et non plus « de berceau à tombeau ». Dans le système actuel, une fois un bien consommé, celui-ci part à la poubelle, pour être incinéré, enfoui, au mieux recyclé, mais avec des

conséquences pas toujours positives : des substances dangereuses entrent dans les processus de production. Or, le but consiste à n'utiliser, au final, que des matières bénéfiques d'un point de vue économique ET écologique.

Afin d'aller de l'avant et engager une véritable démarche en faveur d'un développement bénéfique à tout point de vue, il existe la certification C2C.



Source: <http://c2ccertified.org>

Pour obtenir la certification, il faut passer par plusieurs étapes strictes :

- **l'analyse des matériaux** : toutes les composantes d'un produit doivent être connues. Il faut que les matériaux soient réutilisables, sans aucune émanation, sans toxicité...
- **l'évaluation du processus** : tous les niveaux de la production sont analysés.
- **a-t-on réutilisé des produits dans le processus ?**
- **a-t-on utilisé des énergies renouvelables ?**
- **l'eau est-elle toujours de qualité à la sortie ?**
- **est-on respectueux d'un point de vue social ?**
- **les audits** : il s'agit d'une analyse par différents laboratoires.

# Recyclage des déchets des mesures qui vont dans le bon sens

Plus qu'une démarche écologique, le C2C apparaît comme une nouvelle façon de concevoir des produits, des projets de tout type, les rapports entre le monde des affaires et la planète, les relations sociales etc.

Il s'agit aussi de lutter contre une tendance récurrente au catastrophisme, de donner véritablement envie de réussir et d'apporter des solutions concrètes. Utopie ? Non, c'est possible : preuve, plus de 300 produits sont certifiés chaque année, la volonté est donc présente.

Par contre, est-ce que la prise de conscience et les recherches seront assez fortes et rapides ? Le

mouvement va-t-il s'étendre partout ? Tous les acteurs économiques vont-ils être convaincus ? Autant de questions qui restent sans réponse pour le moment.

Le C2C a du moins le mérite de proposer une alternative positive et encourageante !

Estelle Deroch

*pour en savoir plus*

<http://www.mcdonough.com>

<http://c2ccertified.org> <http://www.braungart.com>

<http://www.epeaparis.fr> <http://www.coolrec.com>

## ACTU EDA

### 22 novembre 2011: projection du film "Au pays du nucléaire"

Mireille Havez, vice présidente de la Maison régionale Environnement et Solidarités et d'EDA a animé le débat qui a suivi la projection film réalisé par Esther Hoffenberg **Au pays du nucléaire** au titre du Collectif Régional Sortir du Nucléaire : un voyage au pays du nucléaire et du retraitement des déchets en Normandie, région la plus nucléarisée de la planète... Que signifie vivre avec le nucléaire ? Habitants, représentants politiques, associatifs et industriels témoignent... Un excellent film sur une préoccupation écologique et politique majeure...

### 6 décembre 2011

Lors du parlement Agenda21 Ville de Lille, EDA a présenté l'historique, le bilan et les actions à venir du **Collectif Eau Equitable**, une initiative reconnue aussi par la Région Nord Pas de Calais qui lui apporte un soutien financier et par Lille Métropole qui délègue des animateurs lors de visites de stations d'épuration ou d'ateliers de sensibilisation.

VILLE de Lille : parlement Agenda 21

### Collectif Eau Equitable

Des associations d'horizons différents  
Environnement Développement Alternatif EDA, Magdala, Verlin  
Vers l'autre et le Forum Permanent de l'Inclusion.

Pourquoi payer l'eau puisque  
c'est un bien commun ?

6 décembre 2011

### Tous responsables – tous acteurs (1)

#### ● L'eau, un luxe ?

15 mars 2011

#### □ des échanges

- ✓ l'eau et moi
- ✓ la ressource Nord-Pas de Calais
- ✓ complexité gestion/prix de l'eau

#### □ des paradoxes

- ✓ « l'eau paie l'eau »
- ✓ « l'eau utile »

#### □ des témoignages

- ✓ stop aux coupures d'eau
- ✓ pouvoir faire réparer les fuites rapidement

« l'eau est un plaisir, quelque chose qu'il faut respecter »

« Si je poste une lettre, c'est toujours le même prix. Mais l'eau ça dépend où j'habite. »

« Pourquoi le prix est le même pour boire ou remplir une piscine ? »

« A qui appartient l'eau ? Est-ce que l'eau sur mon toit m'appartient ? Et celle de mon bain ? »



2

*pour en savoir plus: site [eda-lille.org](http://eda-lille.org)*

**Débat Public à propos du renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras** : il est encore possible de noter des remarques jusqu'au 2 février, date de la 8ème réunion publique, marquant la fin des interventions des citoyens. **Site : [www.debatpublic-lillearrasht.org](http://www.debatpublic-lillearrasht.org)**

Dès le 3 novembre, EDA avait consigné des remarques dans un cahier d'acteur qui a été largement distribué lors des réunions suivantes. L'ensemble de l'argumentaire est sur le site [www.eda-lille.org](http://www.eda-lille.org)



Faire part de nos remarques au sein d'un cahier d'acteur n'est pas nouveau pour nous :

- Nous avons participé aux débats publics concernant le projet EPR à Flamanville et avons réalisé un cahier d'acteurs en partenariat avec les habitants du Nord Cotentin.
- Nous sommes également intervenus à propos du débat Liaison Lille Amiens Belgique.

Par deux fois, notre confiance a été déçue, nous avons ressenti un sentiment d'humiliation :

- En ce qui concerne l'EPR la décision de sa construction était prise avant même que les débats n'aient lieu : nous avons compris qu'il ne s'agissait de débattre que de l'implantation « à Flamanville »
- En ce qui concerne la LAAB ou A24, la décision de réaliser cette infrastructure a été prise par l'Etat pendant le débat alors même que les échanges se déroulaient de manière tout à fait démocratique avec arguments contradictoires très intéressants. Si le projet a finalement été abandonné ce n'est pas suite au débat mais parce qu'il n'a pas trouvé les financements adéquats.

Nous tentons à nouveau de nous exprimer car :

1. Ce projet de renforcement de ligne à très haute tension entre Lille et Arras suscite de notre part plusieurs remarques inspirées d'un engagement citoyen de plus de vingt ans qui nous permet :

- de replacer les questions que pose le projet dans un contexte global de fourniture d'énergie
    - utilité d'un tel investissement : à qui profite-t-il ?
    - évolution du rapport de chacun à l'usage de l'énergie en fonction de progrès technologiques en constante évolution eux aussi
    - développement de gisements de production d'électricité de proximité
  - d'évoquer, d'anticiper les impacts
    - sur le territoire concerné
    - sur la santé
    - impacts sociaux à long terme (coût du retour sur investissement supporté par les consommateurs modestes)
  - de veiller à ce que ce projet soit cohérent avec
    - le Schéma Régional Climat Air Energie en cours d'examen
    - le Plan Régional Santé Environnement
2. Nous restons fidèles à nos objectifs fondateurs à savoir :
- faire en sorte que chacun se sente impliqué et responsable grâce à un accès à des informations transparentes et complètes
  - convaincre la société civile qu'elle a un rôle fondamental à jouer pour contribuer à mettre en oeuvre les facteurs déterminants de prises de décisions les mieux adaptées aux habitants et au territoire concerné par le débat.

## LA MAUVAISE HERBE, L'ÉMISSION DE RADIO EDA...

Retrouvez l'équipe d'EDA  
sur RCV 99 FM (Radio Cité Vauban)  
Un dimanche sur deux à 15h

Adhésions 2012 – votre soutien est avant tout un encouragement à poursuivre une veille citoyenne que nous voulons exigeante et constructive. Nous avons souhaité maintenir le montant à 16 euros afin de permettre au plus grand nombre d'entre vous, notamment ceux qui reçoivent maintenant le document via internet de aussi manifester une fois l'an leur adhésion aux engagements que nous comptons encore porter en 2012 ! D'avance merci !  
chèques à l'ordre d'EDA à adresser 23 rue Gosselet 59000 Lille.

**Joyeuses fêtes de fin d'année !!**